



universität  
wien

XVI<sup>e</sup> Congrès international  
de la Société internationale d'Études Kantiennes de Langue Française (SiEKLf)

Université de Vienne  
Autriche  
28-30 septembre 2023

## Kant, l'art et les arts

Lettre circulaire

Appel à communications

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Nous vous prions de trouver ci-joint l'appel à communication du XVI<sup>e</sup> Congrès de la Société internationale d'Études Kantienne de Langue Française<sup>1</sup>, qui se tiendra à Vienne du 28 au 30 septembre 2023. Le congrès sera organisé autour de conférences plénières et d'interventions regroupées en sections thématiques. Les communications auront une durée maximale de 30 minutes suivie d'une discussion de 10 minutes.

Dans le cadre de ce congrès, nous proposons de concentrer notre réflexion sur la signification du concept d'« art » (*Kunst*) dans la philosophie d'Emmanuel Kant (1724-1804). L'enjeu principal est ici bien évidemment d'ordre esthétique. Nous souhaitons que ces journées d'étude aident à éclairer cette notion que ce soit dans la *Critique de la faculté de juger* de 1790 ou bien dans l'évolution de l'approche kantienne de l'esthétique au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une attention particulière sera accordée aux sources et aux contextes historique, artistique et philosophique, dans lesquels Kant a su développer sa philosophie de l'art. Nous voulons, d'autre part, attirer l'attention sur la nécessité de comprendre ce concept dans la perspective la plus large possible. Il faudra donc interroger l'« art » non seulement par rapport aux beaux-arts : littérature, peinture, sculpture, architecture, musique, théâtre, etc., mais en référence à toute activité et à toute technique (τέχνη) que l'homme a su développer (théoriquement ou pratiquement) sur la base de sa propre faculté de juger. En ce sens, toute réflexion générale visant à mieux comprendre les rapports entre « art et nature », « art et science », « art et morale » ou « art et religion » sera la bienvenue. On accueillera aussi très favorablement toute recherche visant à déterminer la conception kantienne d'un art spécifique, comme l'art du droit, du commerce, de la politique, de l'éducation ou de la médecine. De même à propos des arts appliqués : métiers, industries, artisanat ou bien encore art de la mode, art de la bienséance, art d'aimer, de converser, de dîner, de rire ou de faire rire...

---

1. Société internationale d'Études Kantiennes de Langue Française : <http://etudeskantiennes.mozello.fr/>  
Présidente : Prof. Mai Lequan ; président d'honneur fondateur : Prof. Jean Ferrari ; secrétaire générale et trésorière :  
Dr Sophie Grapotte.



Le congrès est ouvert à toutes les personnes travaillant sur Kant, mais, pour des raisons d'organisation matérielle, le nombre de candidatures retenues sera limité. Toute personne désirant proposer une contribution devra fournir un résumé (cinq à dix lignes) avec un titre, mais également une présentation construite et argumentée de sa future communication (deux pages) à l'adresse suivante : [giuseppe.motta@univie.ac.at](mailto:giuseppe.motta@univie.ac.at)

La conférence sera divisée en quatre sessions thématiques dans lesquelles les contributions présentées peuvent s'inscrire :

1. L'esthétique kantienne ;
2. Kant et les beaux arts (littérature, peinture, sculpture, architecture, musique, théâtre, etc.) ;
3. L'art entre théorie et pratique ;
4. Arts, disciplines, métiers.

La date limite pour soumettre une proposition est fixée au **21 décembre 2022**.

Chaque proposition fera l'objet d'un accusé de réception et la décision d'acceptation du comité organisateur parviendra à l'intéressé(e) au plus tard le 17 février 2023.

Les frais d'inscription à la conférence sont de 80 euros par participant.

À l'issue du Congrès, une publication des Actes est prévue sous forme d'un ouvrage collectif. En vue de préparer les communications orales ainsi que la future publication des Actes et afin d'harmoniser la présentation du volume, nous demandons à chaque contributeur(trice) de bien vouloir donner, pour chaque texte cité de Kant, dans une note de bas de page, la double référence suivante : 1) pour le texte allemand à l'édition de l'Académie de Berlin (volume en chiffres romains, page en chiffres arabes ; exemple : AK III, 21), 2) pour la traduction française à l'édition de la Pléiade (Kant, *Œuvres philosophiques*, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, en 3 volumes, 1980-1986 ; volume en chiffres romains, page en chiffres arabes ; exemple : OP II, 143), chaque fois que cela est possible. Pour les ouvrages non traduits ou seulement partiellement traduits dans la « Bibliothèque de la Pléiade », chaque contributeur précisera, outre la référence à l'Académie, la traduction qu'il a choisie.

Dans l'attente de recevoir vos propositions de communications, et en espérant vous voir prochainement à Vienne, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher(e) collègue, nos plus cordiales salutations.

Au nom du Comité d'organisation  
SiEKLf / Université de Vienne / Kant-Gesellschaft e.V.

Giuseppe Motta (Université de Vienne)

À Vienne, le 10 juillet 2022